

SAF

SYNDICAT DES
AVOCATS DE FRANCE

JOURNEE DE FORMATION DROIT SOCIAL

VENDREDI 17 MAI 2019 à Marseille



QUAND LE PENAL SE MET AU TRAVAIL

*MARSEILLE, VENDREDI 17 MAI 2019
Maison de l'Avocat
51 rue Grignan 13006 MARSEILLE*

Renseignements et inscriptions

Syndicat des Avocats de France 34, rue Saint-Lazare 75009 PARIS
Tél. 01 42 82 01 26 - Email: saforg@orange.fr
www.lesaf.org



SAF

SYNDICAT DES
AVOCATS DE FRANCE

JOURNEE DE FORMATION DROIT SOCIAL

VENDREDI 17 MAI 2019

PROGRAMME

QUAND LE PENAL SE MET AU TRAVAIL

9h00: Accueil des participants et introduction

**9h30 -10h00 : Démasquer les écueils de la
procédure pénale**

**10h00 -10h30 : Le séjour : Quand l'inspecteur
du travail mène l'enquête**

- L'inspecteur du travail acteur du droit pénal
du travail :
*Aude FLORNOY, syndicaliste CGT
de l'Inspection du Travail*

**10h30 – 12H30: Course poursuite en civil ou
au pénal**

- L'articulation des procédures civiles et
pénales
- Le choix des procédures
- L'utilisation de la preuve pénale au civil
- L'utilisation des référés civils pour le pénal
- Exemple des dossiers amiante

**12H30 -15h30 Patrons, vous voilà prévenus !
Des domaines dans lesquels des actions
peuvent être engagées à la fois au civil et au
pénal**

- Le patron à la Santé ?
- Qui discrimination dit condamnation :
David METIN, Avocat au Barreau de VERSAILLES
- Débusquer le travail dissimulé,
Aline CHANU, Avocate au Barreau de PARIS
- Quand l'employeur s'en prend au collectif :
résister en bande organisée :
Céline PARES, Avocate au Barreau de PARIS

*"les actions en lien avec les relations
collectives du travail entraves, actions
pour dénoncer ABS des dirigeants etc."*

Renseignements et inscriptions

Syndicat des Avocats de France 34, rue Saint-Lazare 75009 PARIS

Tél. 01 42 82 01 26 - Email : saforg@orange.fr

www.lesaf.org



BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner au SAF 34, rue Saint-Lazare 75009 PARIS
Tél. 01 42 82 01 26 - Email : saforg@orange.fr

INSCRIPTION PRÉALABLE INDISPENSABLE AVANT LE 9 MAI 2019

Nom : Prénom :
Date de naissance :/...../19..... Lieu (CP).....
Adresse :
CP..... Ville.....
Numéro SIRET :
Tél.....mail.....
Barreau ou activité professionnelle

Participera la formation droit social du SAF à MARSEILLE le vendredi 17 mai 2019

FORMATION CONTINUE

Cette session de formation satisfait à l'obligation de formation continue des avocats (article 85 du décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991) et aux critères de la décision du CNB n° 2011-004 du 25 novembre 2011

SAF Organisme de formation n° 11 75 54132 75

Durée de la formation : quatre heures trente

Pour valider la formation, il sera **INDISPENSABLE** d'émarguer la feuille de présence à votre arrivée à la journée de formation le matin et l'après-midi en début de séance.

Une attestation de présence vous sera adressée après la formation.